

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02095

Numéro SIREN : 480 260 322

Nom ou dénomination : 100% URGENCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2019 sous le numéro de dépôt 716

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

CARNOT JURIS

85 rue de la Tossee

59200 Tourcoing

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : 100% URGENCE

Numéro RCS : 480 260 322

Numéro Gestion : 2011B02095

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: 26 rue de Mulhouse

59290 Wasquehal

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 16/01/2019

Sous le numéro : 716

Délivré à Lille Métropole le 17 janvier 2019

Le Greffier,



COMPTES ANNUELS

100 % URGENCE
114 RUE JEAN JAURES
59491 VILLENEUVE D ASCQ

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

JEAN-PAUL MARVALIN EXPERT COMPTABLE
82 AV KLEBER
59240 DUNKERQUE

ETATS FINANCIERS

UN

Bilan



BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	30 000		30 000	30 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 300	936	364	494
Autres immobilisations corporelles	780	780		165
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	1 216		1 216	1 216
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 468		1 468	1 468
Actif immobilisé	34 764	1 716	33 048	33 343
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	22 039		22 039	20 142
Autres créances	150 436		150 436	104 817
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	2 951		2 951	6 655
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	175 426		175 426	131 613
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	210 190	1 716	208 474	164 956

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	10 000	10 000
<i>Dont versé</i>		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	118 101	118 101
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	(5 825)	
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 634	(5 825)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	140 910	123 277
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 843	835
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 803	16 707
Dettes fiscales et sociales	23 919	24 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Dettes	67 564	41 680
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	208 474	164 957

Compte de résultat



COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	406 750		406 750	420 916
Chiffre d'affaires net	406 750		406 750	420 916
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges				13 886
Autres produits				
Produits d'exploitation			406 750	434 802
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 023	4 660
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				4 047
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			166 301	198 014
Impôts, taxes et versements assimilés			9 471	22 332
Salaires et traitements			107 184	118 678
Charges sociales			76 266	118 478
Dotations aux amortissements sur immobilisations			130	147
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Charges d'exploitation			365 375	466 356
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			41 374	(31 554)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	41 374	(31 554)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		28 908
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels		28 908
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 740	3 179
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	23 740	3 179
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(23 740)	39 615
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	406 750	477 596
TOTAL DES CHARGES	389 116	469 535
BÉNÉFICE OU PERTE	17 634	(5 825)

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case				
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case				
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL 100 % URGENCE	
SIRET 4 8 0 2 6 0 3 2 2 0 0 0 3 1	Mél :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
114 RUE JEAN JAURES 59491 VILLENEUVE D ASCQ	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	AMBULANCES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	0		
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
M MARVALIN JEAN-PAUL 82 AVENUE KLEBER 59240 DUNKERQUE-MALO Tél: 0608013856	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu:
	Qualité et nom du signataire: M DEUNETTE YOHAN GERANT
	Signature:
Tél:	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant



F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ISN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

42

100 % URGENCE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

Siège social : 26 rue de Mulhouse 59290 WASQUEHAL

RCS LILLE METROPOLE 480 260 322

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le 29 juin,

A 17 heures,

Les associés de la société 100 % URGENCE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La SAS YD HOLDING, propriétaire de 475 parts sociales,
- Monsieur Frédéric BARBIER, propriétaire de 25 parts sociales.

Les associés présents représentant 500 parts sociales soit la totalité des parts sociales de la Société, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yohan DEUNETTE, en sa qualité de Gérant de la Société.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les comptes annuels au 31 décembre 2017 ;
- le rapport de la gérance afférent à ces comptes ;
- le rapport spécial de la gérance concernant les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été communiqués aux associés.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

LD

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce ;
- Approbation des comptes et des conventions,
- Quitus à la Gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est donné lecture du rapport du Gérant sur les comptes clôturés le 31 décembre 2017.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se soldant par un résultat bénéficiaire de 17 634 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les termes du rapport spécial de la gérance concernant les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve au Gérant pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait apparaître un bénéfice de 17 634 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :



- 17 634 euros sur le compte « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la société a procédé aux distributions suivantes au cours des 3 derniers exercices :

Exercice clos au 31/12/2016	Exercice clos au 31/12/2015	Exercice clos au 31/12/2014
NEANT	NEANT	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance ou au porteur de simples copies des présentes à l'effet de procéder à l'ensemble des formalités de publicité, de dépôt et autres rendues nécessaires en suite de la résolution ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée, et il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Gérant.

Monsieur Yohan DEUNETTE	
--------------------------------	--